

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyse.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA22-16921	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2209-3664-1		
Doc Adm Client :	ARS		
UGE :	0124 - SAINT JEAN DE MAURIENNE		
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE		
Nom de l'installation :	ST JEAN DE MAURIENNE CHEF-LEU	Type :	UDI
PSV :	0000000726	Code :	000658
Point de surveillance :	CHEF-LEU ROCHENOIRE		
Localisation exacte :	IMPRIMERIE SALOMON, 38 R ST EXUPERY, RÉFECTOIRE		
Département/Commune :	73 / SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE		
Nature :	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	Type Analyse :	D2013
Motif du prélèvement :	CS	Type de visite :	D2
Prélèvement :	Prélevé le 21/09/2022 à 13h20	Réception le :	21/09/2022 à 15h18
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - J. Colombat		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Façonage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les fréquences de mesure sont communiquées au laboratoire. Les résultats sont fournis sous réserve de la conformité des données de l'exploitant et de la conformité de l'installation. Il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat, (incertitudes labellées par le laboratoire et communiquées sur demande).
 Ce rapport annuel et remplie tout rapport partiel émis précédemment.
 Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 21/09/2022 à 16h09

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Unités de qualité	Références de qualité
Observations sur le terrain						
Déroulage du bords-épi	Oui	-	Observation			
Description du point de prélèvement	Alcool	-	Observation			
Prélèvement au fer jet	Non	-	Observation			
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation			
Mesures sur le terrain						

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Unités de qualité	Références de qualité
Aspect (in situ)	Acceptable		Observation			
Chlore libre (in situ)	<0,05	mg/l CR2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7893-2		#
Chlore total (in situ)	<0,05	mg/l CR2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7893-2		#
Couleur (apparente) (in situ)	Anormal		Analyse qualitative	NF EN ISO 7897 Méth. A		Acceptable
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable		Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1822 annexe C		Acceptable
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	22,5	°C	Méthode à la sonde	Méth. Interne PVT/MC-089		25#
Analyses microbiologiques						
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)		0#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)		0#
Microorganismes aérobies à 22°C	17	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 38°C	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Spores d'actinobactéries Sulfite-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 28461-2		0#
Caractéristiques organoleptiques						
Couleur	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 Méth. C		15#
Sauveur	Acceptable		Analyse organoleptique	NF EN 1822 annexe C		Acceptable
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	269	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27898		200 1100#
pH	8,22	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10823		6,5 9#
Température de mesure du pH	21,3	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10823		9#
Turbidité	< 0,2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2#
Foibles de l'azote						
Ammonium	< 0,03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0,10#
Nitrites	< 0,03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0,50#
Métaux						
Arsinine total	< 0,5	µg/l Sb	ICPMS (spars acidification)	NF EN ISO 17294-2		5#
Calcium total	< 0,1	µg/l Cd	ICPMS (spars acidification)	NF EN ISO 17294-2		5#
Chrome total	< 0,5	µg/l Cr	ICPMS (spars acidification)	NF EN ISO 17294-2		50#
Fer total	< 10	µg/l Fe	ICPMS (spars acidification)	NF EN ISO 17294-2		200#
Piombe total	< 0,2	µg/l Pb	ICPMS (spars acidification)	NF EN ISO 17294-2		10#
COV : composés organiques volatils						
Solvants organohalogénés						
Chlorure de vinyle monomère	< 0,05	µg/l	HS-TRAP/GCMS	Méth. Interne PO-MC-020		0,5#

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Unités de mesure de qualité	Références de qualité
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
HAP						
Acénaphthène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Anthracène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Benzofl anthracène	< 0,001	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Benzofl pyrene	< 0,003	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021	0,010	
Benzofl fluoranthène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Benzofl indène	< 0,001	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Benzofl fluoranthène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Chrysène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Dibenzofl anthracène	< 0,002	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Fluoranthène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Fluorène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Indène (2,3-nd) pyrene	< 0,001	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Naphthalène	< 0,02	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Phénanthrène	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Pyrene	< 0,005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Somme 4-HAP (Benzofl, Benzofl, fluoranth, Benzofl, pyrene pyrene)	< 0,012	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021	0,100	
TEQ 15 HAP-ndO	0,00	ng/kg pof	GC/MS/MS après extraction LL	Méth interne PO-MO-021		
Composés divers						
Divers						
Acrylamide (1)	< 0,1	µg/l	HPLC/MS/MS après extraction LL HPLC/MS/MS	Méthode externe M_L ET 130	0,1	
Ethylhydroène	< 0,10	µg/l	HPLC/MS/MS après extraction LL HPLC/MS/MS	Méth interne PO-MO-027	0,1	

Les critères de spécifications (limites et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.
 Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
 Responsable Laboratoire



.../...